

<b>POE COLLECTIVE</b> <b>APPEL D'OFFRES Monteur – Raccordeur Fibre Optique FTTH</b>
--

Date : 18 septembre 2020

### 1. Contexte

La POE collective permet à des demandeurs d'emploi de bénéficier d'une formation nécessaire à l'acquisition de compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par une branche professionnelle.

Deux objectifs principaux sont poursuivis :

- Doter des demandeurs d'emploi des connaissances et des compétences de bases liées aux métiers du BTP et leur donner accès à un premier niveau de professionnalisation
- Constituer, pour les entreprises du BTP, un vivier de candidats pré-qualifiés disponibles pour le recrutement

La filière de la Fibre Optique recherche régulièrement des monteurs raccordeur, métier en perpétuel tension afin de répondre aux exigences de l'Etat. Ainsi, les entreprises rencontrent des difficultés à recruter des personnes « qualifiées ».

### 2. Objectif général de la formation envisagée :

Préparer 14 demandeurs d'emploi à intégrer des entreprises du secteur de la Fibre optique en leur apportant les compétences fondamentales sur l'installation de celle-ci tant en aérien qu'en souterrain.

### 3. Objectifs opérationnels de la formation

A l'issue de l'action, les stagiaires devront avoir les connaissances et les habilitations nécessaires pour s'adapter au contexte des entreprises.

Le parcours devra contenir une partie théorique et une partie pratique.

Descriptif du référentiel d'emploi

Sous la responsabilité de son donneur d'ordres et en relation avec l'équipe, le technicien de réseaux de communication très haut débit -FTTH participe au déploiement et au raccordement de réseaux de communication très haut débit et à l'installation des équipements qui vont permettre l'acheminement du très haut débit chez le client. Il peut travailler seul ou en équipe ; en milieu rural, suburbain ou urbain ; en chantier extérieur, intérieur de bâtiment ou en façade ; sur la voie publique ou dans les galeries et égouts visitables ; en bordure de voies ferrées circulées ou sur un site industriel, pistes d'aéroport ou tunnel. Il peut être confronté aux risques des travaux en hauteur, aux risques des différents réseaux électriques (basse ou haute tension) et également aux dangers engendrés par le voisinage de la circulation.

Ses activités sont les suivantes :

- Prise des consignes auprès du chef de chantier, vérification du dossier et prise en compte des exigences attendues en termes de délais
- Préparation du chantier avec la sécurisation du périmètre d'intervention
- Préparation et mise en place des câbles de fibre optique dans le dispositif de protection (boîte ou tiroir ; activité réalisée en hauteur ou dans les chambres de télécommunications)
- Raccordement des fibres optiques par fusion (soudure)
- Contrôle de la liaison optique par photométrie et / ou réflectométrie
- Rédaction du rapport de réflectométrie
- Repli du chantier

Les savoirs à bien appréhender :

- Connaissances des règles de sécurité, qualité et environnement de l'entreprise/du client (balisage, port des EPI, veille au bon état du matériel pour travaux en hauteur)
- Connaissances des procédures de câblage des fabricants (des différents types de câbles, structures, caractéristiques, domaines d'application)
- Connaissances du matériel technique (chambre, gaine technique, cave, chemin de câble...) dans le respect des contraintes mécaniques
- Connaissances des caractéristiques des soudeuses optiques et du matériel pour épissure mécanique de fibre optique
- Lecture d'un plan d'exécution et compréhension des consignes écrites
- Connaissances des règles d'ingénierie spécifiques au projet OMTHD (Orne Métropole Très Haut Débit)

Savoir-être :

- Dextérité et précision
- Capacité d'adaptation
- Travail en équipe

Les certifications demandées :

- o Habilitation BR HOV
- o Habilitation travaux en hauteur (CACES Nacelle)
- o AIPR
- o Geste et posture
- o Signalisation temporaire de chantier

Le Permis B ainsi qu'une bonne vision sont nécessaires pour exercer ce métier.

Stage pratique :

Le parcours doit prévoir un stage pratique en entreprise d'une durée de 70 heures.

Outils, matériels utilisés :

Les stagiaires devront être en mesure d'utiliser, en sécurité, le matériel mis à disposition dans les entreprises tels que soudeuses.

## 2. Profils des personnes concernées par le projet de formation

**Nombre de personnes concernées :** maximum 15 personnes

**Niveaux de formation initiaux et suivis antérieurement :** Etre titulaire du Permis de conduire et mobile sur l'Eure voir la Normandie.

**Age :** Sans objet

**Emplois occupés :** Personnes inscrites à Pôle emploi en recherche d'emploi

**Type de contrat de travail des personnes qui suivront cette formation :**

Statut de demandeur d'emploi.

**Cadre juridique et financier de la formation :** POE Collective. Prise en charge par l'Etat (PIC) à hauteur de 15€ HT/h et par stagiaire maximum.

**Etat des connaissances et savoir-faire face aux objectifs généraux (points forts/points faibles) :**

- . Points forts : Personnes intéressées et motivées par les métiers de la Fibre Optique.
- . Points faibles : Personnes n'ayant pas nécessairement de connaissance sur le sujet.  
Personnes pouvant être éloignées de l'emploi

## 5 Structure du projet de formation

**Domaine de la formation :** Bâtiment

**Type de validation recherchée :** Validation par une certification.

**Formule souhaitée :**

- Spécifique à une seule entreprise (intra)
- x Commune à plusieurs entreprises (inter)
- Réalisée dans l'entreprise (in situ)
- x Réalisée à l'extérieur de l'entreprise (en centre)
- En alternance (entreprise/centre)
- En dispositif modulaire
- X En groupe
- En formation individualisée
- x En continu
- En discontinu
- Autre .....

Observations :

**Planification et lieu :**

Période de formation : Démarrage en 2020 (prévisionnel à partir du 2 novembre 2020 à préciser selon l'offre)

Période(s) impossible(s) : Vigilance quant aux congés d'hiver

Durée indicative de la formation : Le parcours global ne doit pas excéder 400h. La durée en centre est de 330 h. La durée du stage est de 70 h.

Répartition souhaitable dans le temps :

Selon la proposition de l'organisme de formation

Lieu de réalisation de l'action :

Le lieu de la formation doit être au plus proche des Demandeurs d'emploi (Eure).

**Ressources utilisables** : A organiser par l'organisme de formation.

**Contraintes spécifiques à prendre en compte** – Il est impératif que le centre de formation soit équipé d'un plateau technique qui lui permette de former l'ensemble des stagiaires en même temps.

**Modalités d'évaluation de la formation**

Evaluation des acquis en fin de parcours et certification le cas échéant.

**Date limite de réponse :** 12 octobre 2020

## 6. INFORMATIONS ATTENDUES DES ORGANISMES DE FORMATION

En réponse à la présente consultation, la proposition du formateur devra comporter :

- ⇒ La structure du projet de formation
- ⇒ Les objectifs pédagogiques
- ⇒ Les contenus du programme
- ⇒ Les méthodes et les moyens pédagogiques
- ⇒ Le dispositif et les critères nécessaires :
  - au positionnement des candidats à l'entrée en formation
  - à l'évaluation des acquis des stagiaires en cours et en fin de formation – suivi de l'action et réajustements
  - à la mesure des effets de la formation en situation professionnelle
- ⇒ La durée proposée
- ⇒ L'identification et les références de l'organisme dans ce domaine
  - Concepteur(s) du projet
  - Animateur (s)
- ⇒ Les coûts détaillés des prestations et des moyens mis en œuvre
- ⇒ Une évaluation chiffrée en nombre et en coûts des matériels et matériaux nécessaires
- ⇒ La période de validité des coûts annoncés
- ⇒ Observations complémentaires de l'organisme de formation

Les critères de désignation porteront principalement sur :

- La pertinence de la réponse au cahier des charges
- Le lieu de formation
- Les ressources techniques et humaines mises en avant
- L'acceptation des engagements induits par la POE Collective
- Le respect des conditions de prise en charge du PIC
- Le lieu de réalisation de l'action

## 7. ENGAGEMENTS LIES A LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ACTION DE FORMATION :

- Participer aux réunions collectives prévues pour le recrutement des stagiaires (présentation de l'offre)
- Participer au processus de recrutement (vérification des pré requis et aptitudes en lien avec Pôle emploi)
- Mettre en œuvre le parcours avec les garanties de ressources nécessaires à chaque étape :
  - ✓ des intervenants qualifiés et expérimentés dans les domaines d'intervention
  - ✓ des moyens techniques et pédagogiques adaptés
  - ✓ du matériel adéquat
- Assurer la gestion des candidatures et des conventions de formation, la convocation des stagiaires, le suivi de la facturation et la délivrance des attestations de présence, en conformité avec les engagements pris et les procédures en vigueur
- Faire la publicité du PIC auprès du bénéficiaire stagiaire.